

INFO- PARENTS JOSEPH-HENRICO

5 FÉVRIER

ÉDITION 2023-2024, PUBLICATION #5



MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le mois de février sera marqué par la mise en place du plan de rattrapage, de la fin de l'étape deux et l'adoption du projet éducatif. Avec l'équipe école, je poursuis l'organisation des prochains événements en collaboration avec les membres du personnel et l'OPP.

Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

Au plaisir,
Sébastien Dufresne

DATES IMPORTANTES

5 au 9 février: Semaine des enseignants et du personnel

Fin février: Carnaval, date à venir

29 février: Fin de l'étape 2

1er mars: journée pédagogique

4 au 8 mars: semaine de relâche

20 mars: Remise du bulletin de l'étape 2

21 mars: Rencontre des parents



SEMAINE DES ENSEIGNANTS ET DU PERSONNEL

La 30e édition de la semaine des enseignants a lieu du 5 au 8 février. Cette année, nous soulignons aussi durant cette semaine les autres membres du personnel, à l'exception du personnel du service de garde qui auront leur semaine au mois de mai.

Le travail de tous les membres du personnel est essentiel au bon fonctionnement ainsi que pour atteindre les trois grandes orientations de la mission de l'école québécoise: instruire, socialisé et qualifié.

Les membres du personnel recevront tout au long de la semaine diverses petites surprises dont un dîner offert par l'OPP.

Si vous souhaitez écrire un mot aux membres du personnel en cette semaine bien spéciale, il est possible de le faire en ajoutant un commentaire dans l'application Padlet en suivant le lien suivant :

https://padlet.com/sebastien_dufresne/semaine-des-enseignants-et-du-personnel-de-l-ecole-joseph-hen-1cfyu8yzpjpqsfli



TRAITEMENT DES PLAINTES

Un nouveau mécanisme de traitement des plaintes et des signalements en milieu scolaire est en place depuis la rentrée scolaire. Le centre de service s'est doté d'une procédure. La version complète est disponible sur le site du CSSMB [Processus du traitement des plaintes du CSSMB](#)

L'élève ou le parent, qui est insatisfait d'un service qu'il a reçu, reçoit, aurait dû recevoir ou requiert du CSSMB, est invité à suivre les étapes suivantes :

1- L'élève ou le parent cherche une solution en discutant avec la personne directement concernée ou son supérieur immédiat, comme la direction d'établissement.

2- Si la réponse obtenue ou la décision rendue à l'étape précédente reste insatisfaisante, l'élève ou le parent peut présenter une plainte écrite ou verbale à la personne directement concernée ou à la direction d'établissement. La direction a 10 jours ouvrables pour traiter la plainte. [Formulaire pour formuler une plainte](#)

3- Si le traitement de la plainte par la direction d'établissement ne donne pas satisfaction ou si le délai de 10 jours ouvrables n'est pas respecté, l'élève ou le parent peut faire appel à la personne responsable du traitement des plaintes. En complétant le formulaire suivant : [Plainte au responsable du traitement des plaintes](#) ou par téléphone au 514 855-4500 poste 4661

4- Si l'élève ou le parent demeure insatisfait du traitement de sa plainte par la personne responsable du traitement des plaintes ou si le délai de 15 jours ouvrables n'est pas respecté, il peut s'adresser au protecteur régional de l'élève de sa région.

L'élève ou son parent peut choisir le mode de communication qui lui convient le mieux entre :

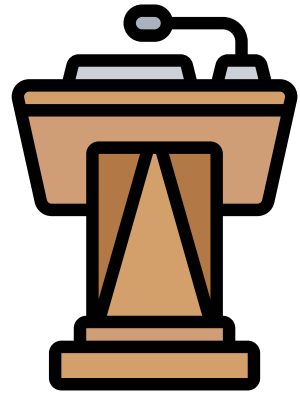
- Formulaire de plainte web : pne.gouv.qc.ca/formulaire
- Téléphone ou texto: 1 833 420-5233
- Courriel : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



TROISIÈME RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La troisième rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 29 février prochain à 15h30.

Vous trouverez les ordres du jours et les procès-verbaux ainsi que la liste de membres du CÉ sur cette page [ICI](#) (mise à jour à venir)



RESPECT DU STATIONNEMENT AUTOUR DE L'ÉCOLE

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement. Il a été nommé à la direction que plusieurs parents ne respectent toujours pas la signalisation autour de l'école.

Je vous demande de bien prendre connaissance de l'article à la page suivante. Avec la neige qui s'accumule sur le bord de la route, les déplacements deviennent difficiles sur les rue aux abords de l'école. Une rencontre concernant le circulation a d'ailleurs eu lieu avec la ville avant les vacances du temps des fêtes.

Il serait dommage d'être obligé de devoir faire appel au service des policiers pour assurer la sécurité de tous.

Pour les parents qui utilisent le stationnement ou le débarcadère, je vous remercie et je vous incite à poursuivre vos bonnes habitudes.



5 FÉVRIER

ÉDITION 2023-2024, PUBLICATION #5

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE DES AUTOBUS - RAPPEL

La sécurité des élèves est une priorité pour nous comme pour vous. Comme vous avez pu le constater, la neige commence à s'accumuler aux abords du terrain de l'école et l'espace de marche pour les élèves sur la rue est restreint. Une rencontre entre des représentants de la ville et l'école a d'ailleurs eu lieu durant la grève afin de discuter des enjeux de circulation autour de l'école.

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est primordial de respecter la signalisation tant au niveau de la vitesse que du stationnement sur la rue.



- IL EST INTERDIT DE SE STATIONNER OU DE S'ARRÊTER SUR LA RUE MAUGHAN DANS LES DEUX DIRECTIONS DE L'INTERSECTION MAUGHAN/OAKRIDGE JUSQU'AU 11 RUE MAUGHAN DU CÔTÉ EST ET JUSQU'À LA FIN DU PARC ÉCOLE DU CÔTÉ OUEST.
ENTRE: 7H00 ET 8H30
14H30 ET 16H00
DU LUNDI À VENDREDI
DE SEPTEMBRE À JUIN



- IL EST INTERDIT DE SE STATIONNER DE L'INTERSECTION MAUGHAN/OAKRIDGE JUSQU'AU 291 RUE OAKRIDGE.

EN TOUT TEMPS, VOUS POUVEZ UTILISER LE STATIONNEMENT SITUÉ PRÈS DE LA COUR D'ÉCOLE POUR VOUS STATIONNER. VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ARRÊTER DANS LE DÉBARCADÈRE DES AUTOBUS OÙ UN MEMBRE DE NOTRE PERSONNEL AIDERA VOTRE ENFANT À DESCENDRE DE VOTRE VOITURE LE MATIN DÈS 7H30



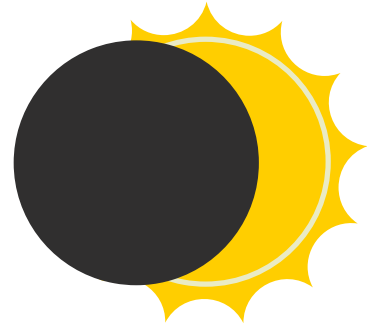
MESSAGES DE L'OPP

L'OPP souhaite remercier tout ceux et celles qui ont acheté des arbres de Noël avec Sapins Chez Michel. Cette initiative nous a permis d'amasser 350\$!

De plus, la journée sans uniforme a généré des recettes de 317.60\$.

L'OPP cherche toujours des parents bénévoles. SVP nous écrire à l'adresse suivante!

Oppecolejosephhenrico@gmail.com



ÉCLIPSE SOLAIRE: 8 AVRIL PROCHAIN

Phénomène rarissime, une éclipse solaire totale aura lieu le 8 avril prochain entre 14h15 et 16h30. Si l'ensemble du Québec sera témoin d'une éclipse partielle, l'expérience de la totalité ne sera visible que depuis une bande d'environ 200 km de largeur traversant le sud du Québec.

Ce phénomène suscite bien de la curiosité et vos enfants seront peut-être portés à vouloir observer l'éclipse. Nous tenons toutefois à rappeler qu'observer le Soleil directement est néfaste pour la rétine de l'œil et représente un risque accru pour la sécurité oculaire même lors d'une éclipse. Afin d'assurer une expérience sécuritaire, nous ferons la distribution de lunettes de protection offertes spécialement pour l'occasion par le Planétarium de Montréal. Les lunettes seront distribuées à votre enfant lors de la journée de classe du 8 avril.

5 FÉVRIER

ÉDITION 2023-2024, PUBLICATION #5

SPORTS ET PLEIN-AIR

Pour le mois de janvier, les enseignants feront divers ateliers hivernaux avec les élèves. Cependant, comme il est difficile de prédire l'état de la cour d'école, des parcs situés à proximité et la température, les activités pourraient varier.

Semaine du 5 février : Patin au parc Balsam

Semaine du 12 février : Raquette ou glissade

Semaine du 19 février : Raquette ou glissade

Semaine du 26 février : Carnaval d'hiver (horaire à venir)

